



## iFonte

Date: 09.09.2025  
Pour plus d'informations: [learn.swisssalary.ch](http://learn.swisssalary.ch)

Swiss  
Salary

# Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

**copyright 1998 - 2025 Swisssalary Ltd.**

Date de la modification: 09.09.2025

## Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)  
Bernstrasse 28  
CH-3322 Urtenen-Schönbühl  
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77  
[support@swisssalary.ch](mailto:support@swisssalary.ch)  
[swisssalary.ch](http://swisssalary.ch)

## Média social

Youtube  
Facebook  
Instagram  
LinkedIn  
Xing  
X

## Certification

Swissdec

---

# Index

- 1 Qu'est-ce que c'est iFonte?
- 2 Tutoriel vidéo
- 3 Guide
- 4 Problèmes lors du transfert vers iFonte



---

## 1 Qu'est-ce que c'est iFonte?

Il s'agit d'une plateforme web du canton du Tessin destinée à la transmission électronique des décomptes d'impôt à la source.

Depuis le 1er janvier 2022, l'utilisation de cette plateforme est obligatoire.

La condition préalable pour utiliser iFonte est Swissdec 4 ou une version plus récente. Aucune installation n'est nécessaire, car l'accès se fait via un navigateur. Un numéro de contrôle et un mot de passe doivent être demandés à l'office de l'impôt à la source du canton du Tessin. Si aucun numéro d'enregistrement n'existe encore, l'employeur doit d'abord en faire la demande. Les formulaires correspondants sont disponibles ici aux points 1 et 2:

[Programma iFonte - DC \(DFE\) - Repubblica e Cantone Ticino](#)

Contrairement à d'autres cantons, il est nécessaire de confirmer les données transmises par ELM/Swissdec sur la plateforme iFonte comme suit: les données transmises via ELM doivent être validées chaque trimestre sur iFonte et ne peuvent ensuite être modifiées que sur le décompte annuel. Après chaque transmission trimestrielle, le montant des impôts à la source déterminés est versé à l'administration fiscale au moyen d'un bulletin de versement avant le 10 du mois suivant.



## 2 Tutoriel vidéo

### Programma iFonte

A partire dal 1.1.2022 per i datori di lavoro è stato introdotto l'obbligo di inoltrare in formato elettronico dei conteggi relativi all'imposta alla fonte.

#### 01 Se non ancora iscritti, aprire una partita fiscale

Per i datori di lavoro che impiegano persone assoggettate all'imposta alla fonte e che devono aprire una partita fiscale presso l'Ufficio delle imposte alla fonte del bollo, compilare il modulo online "[Richiesta di affiliazione](#)".

Al termine dell'iscrizione confermare nell'apposito campo il desiderio di inoltrare i dati in formato elettronico tramite l'applicativo informatico "iFonte". Vi saranno inviate le credenziali di accesso.

#### 02 Richiesta credenziali di accesso e password

Richiedere l'accesso e la password per poter accedere al programma iFonte attraverso il seguente modulo:

 [Formulario di richiesta per ricevere l'accesso al programma iFonte](#)

#### 03 Accesso al programma iFonte

L'uso del programma consente ai datori di lavoro di semplificare la gestione dei dipendenti assoggettati alla fonte.

[Programma iFonte](#)

#### 04 Video tutorial



Trasmissione dati da un programma salariale (ELM) - Italiano.

Uso senza un programma salariale - Italiano.



Transmission de données depuis un programme salarial (ELM) - Français.

Utilisation sans programme salarial - Français.



Eletronische Übermittlung der Daten (ELM) - Deutsch.

Nutzung ohne Lohnprogramm - Deutsch.

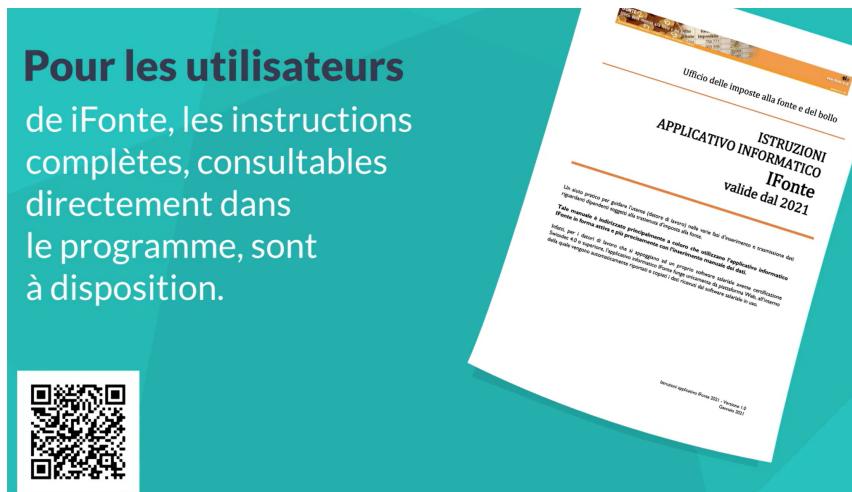
Vous trouverez ci-joint le tutoriel en français qui explique plus en détail iFonte:

[Programma iFonte - DC \(DFE\) - Repubblica e Cantone Ticino](#)



### 3 Guide

Un guide est disponible directement dans le programme:





---

## 4 Problèmes lors du transfert vers iFonte

Si aucune donnée n'apparaît dans iFonte après une transmission réussie via ELM/Swissdec, vous pouvez consulter la liste des erreurs dans iFonte comme suit:

Connectez-vous à iFonte, ouvrez le menu «Gestione» et sélectionnez «Audit files caricati»:

Corrigez ensuite les erreurs signalées dans SwissSalary et effectuez à nouveau la transmission via ELM. Il s'agit souvent de données manquantes, telles que la date de mariage ou de divorce.